

ES

L'ÉCONOMIE

La Région partenaire de

SOCIALE
ET SOLIDAIRE



la Région
Languedoc
Roussillon

ÉD
TO



Parce que la rentabilité financière ne peut être le seul critère de développement économique, parce qu'il est temps de replacer l'humain au cœur du système, et parce que l'économie sociale et solidaire représente à la fois un potentiel d'emplois en pleine croissance et un facteur majeur de lien social, la Région Languedoc-Roussillon a mobilisé, pour l'année 2006, 1,5 million d'euros en faveur de l'ESS.

Dans le cadre de SERVIR, son schéma régional de développement économique, la Région met en œuvre le programme Économie sociale et solidaire régionale (ESSOR) qui prévoit des mesures d'accompagnement individuelles ou collectives aux structures de ce secteur.

L'Économie sociale et solidaire assure la diversité et la liberté d'entreprendre et d'innover autrement ; elle est source de partenariats et de soutien aux initiatives équitables. Autant de raisons pour que la Région Languedoc-Roussillon s'investisse pleinement aux côtés de ces entrepreneurs.

*Georges Frêche
Président de la Région Languedoc-Roussillon*

ESSOR: LE PROGRAMME ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE RÉGIONALE

Dans le cadre de SERVIR, son schéma régional de développement économique, la Région a fait une large place à l'Économie sociale et solidaire.

De la réalisation du panorama de l'Économie sociale et solidaire régionale ont émané plusieurs propositions d'actions regroupées dans le programme ESSOR.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE RÉGIONALE SE DÉCOMPOSE EN TROIS GRANDS GROUPES:

■ LE GROUPE « CRÉER, FAVORISER, PARTAGER L'EMPLOI, L'ACTIVITÉ » est celui de la solidarité économique. Il est constitué par les structures qui œuvrent à la création d'emplois ou d'activités pour les personnes en situation d'exclusion professionnelle: entreprises d'insertion par l'activité économique, organismes d'accompagnement des chômeurs-créateurs d'entreprises...

■ LE GROUPE « PRODUIRE, CONSOMMER AUTREMENT » correspond à des structures qui ont choisi une forme d'organisation juridique ou économique alternative au mode de l'entreprise classique. Il s'agit du secteur des sociétés coopératives, des mutuelles mais aussi des acteurs du commerce équitable.

■ LE GROUPE « RENDRE DES SERVICES D'UTILITÉ SOCIALE ET TERRITORIALE » comprend l'ensemble des structures, majoritairement associatives, positionnées sur les services et plus particulièrement sur les services aux personnes.

La Région s'est fixé plusieurs objectifs pour accompagner le développement des structures de l'Économie sociale et solidaire. Le programme ESSOR prévoit des mesures individuelles afin de faciliter l'étude, le montage et le développement de projets: prise en charge d'études techniques et commerciales, aides à l'investissement et au recrutement. Il prévoit également des mesures collectives en faveur des différentes familles de l'ESS: soutien aux différentes têtes de réseaux régionales (CRES, URSCOP, UREI), création d'un Fonds régional de garantie pour faciliter le déblocage d'emprunts bancaires, abondement d'un Fonds de contrats d'apports associatifs pour renforcer les fonds propres des associations créatrices d'emplois.

La Région se positionne également comme partenaire majeur des innovations dans l'ESS. La Région Languedoc-Roussillon est la 1^{re} Région de France à être associée à une Société coopérative d'intérêt collectif, la SCIC REPLIC, qui œuvre au développement d'entreprises d'insertion sur le territoire régional.

GROUPE

« CRÉER, FAVORISER, PARTAGER L'EMPLOI, L'ACTIVITÉ »

aide	objet	nature de l'aide	taux et montant	contact
Aide à l'étude de faisabilité	Vérifier les conditions de réalisation d'un projet économique porté par une structure de l'économie sociale	prise en charge des honoraires d'un consultant	jusqu'à 80 % du total plafonné à 20 000 €	Direction du développement des entreprises
Aide à l'investissement	Financer les investissements des entreprises insérantes	financement des investissements matériels et immatériels	jusqu'à 30 % du montant total des investissements	Direction du développement des entreprises
Aide au recrutement de cadre	Encourager le développement des entreprises de l'économie sociale	aide au recrutement d'un cadre en fonction des besoins de l'entreprise : commercial, ressources humaines, gestion	50 % du salaire brut annuel chargé. Aide plafonnée à 30 000 €	Direction du développement des entreprises
Fonds régional de garantie	Faciliter l'accès au crédit bancaire pour les entreprises insérantes et pour les chômeurs désirant créer leur entreprise	garantie sur emprunt bancaire	garantie pouvant aller jusqu'à 65 % et plafonnée à 30 500 €	Airdie
Fonds de contrats d'apports associatifs	Renforcer les fonds propres des associations créatrices d'emplois	avance remboursable	montant compris entre 5 000 et 30 000 € remboursable entre 24 et 60 mois	Airdie
PACTE Formation	Financer les formations mises en place par les organismes d'accompagnement des chômeurs créateurs d'entreprises : couveuses, coopératives d'activités et d'emplois	subvention	en fonction des personnes accompagnées	Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage
Programme régional collectif	Financer les programmes d'action des organismes structurants régionaux	subvention	jusqu'à 50 % du coût des actions	Direction du développement des entreprises

GRUPE « PRODUIRE, CONSOMMER AUTREMENT »

aide	objet	nature de l'aide	taux et montant	contact
Aide à l'étude de faisabilité	Vérifier les conditions de réalisation d'un projet économique porté par une société coopérative	prise en charge des honoraires d'un consultant	jusqu'à 80 % du total plafonné à 20 000 €	Direction du développement des entreprises
Aide au recrutement de cadre	Encourager le développement des entreprises coopératives	aide au recrutement d'un cadre en fonction des besoins de l'entreprise : commercial, ressources humaines, gestion	50 % du salaire brut annuel chargé. Aide plafonnée à 30 000 €	Direction du développement des entreprises
Fonds régional de garantie PACTE	Optimiser l'accès aux crédits bancaires pour les entreprises coopératives	garantie sur emprunt bancaire	garantie variant entre 50 et 70 % selon les partenaires de la Région : Oséo Sofaris, Socama, Siagi, Airdie	Direction du développement des entreprises
Avance remboursable PACTE	Finaliser le plan de financement des entreprises coopératives	prêt à taux zéro	de 10 000 à 50 000 €. Taux maximum d'intervention de 50 % de l'assiette éligible	Direction du développement des entreprises
Programme régional collectif	Financement du programme des actions collectives des réseaux d'acteurs	subvention	jusqu'à 50 % du coût des actions	Direction du développement des entreprises
Approche globale ASTRE	Financement du projet global de l'entreprise	subvention pour les études de faisabilité, avance remboursable pour le programme de développement et prime à la performance selon les emplois créés	de 50 000 € à 300 000 € avec différé d'amortissement	Direction du développement des entreprises Service Compétitivité des entreprises*

GROUPE

« RENDRE DES SERVICES D'UTILITÉ SOCIALE ET TERRITORIALE »

aide	objet	nature de l'aide	taux et montant	contact
Fonds de contrats d'apports associatifs	Renforcer les fonds propres des associations positionnées sur le secteur marchand des services aux personnes	avance remboursable	montant compris entre 5 000 et 30 000 € remboursable entre 24 et 60 mois	Airdie
Aide à l'étude de faisabilité	Étudier la faisabilité technique et commerciale des projets portés par les associations	prise en charge des honoraires d'un consultant	selon les secteurs, aide pouvant aller jusqu'à 80 % du coût total	Direction du développement des entreprises
Programme régional collectif	Financement du programme d'actions de la Chambre régionale de l'économie sociale	subvention	jusqu'à 50 % du coût des actions	Direction du développement des entreprises

CONTACTS

Airdie
contact@airdie.org

Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage
spc-actifs@cr-languedocroussillon.fr

Direction du développement des entreprises
economie.soc@cr-languedocroussillon.fr

*Service Compétitivité des entreprises
competitivite@cr-languedocroussillon.fr

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

L'Économie sociale et solidaire est constituée d'associations, de sociétés coopératives, de mutuelles et d'organisations qui promeuvent une solidarité basée sur des types d'échanges économiques alternatifs.

L'ensemble de ces structures se retrouve autour de plusieurs grands principes :

- la libre adhésion qui permet d'adhérer ou de se retirer à tout moment;
- la gestion démocratique où s'applique le principe « une personne, une voix » : l'opinion de chacun est prise en compte indépendamment de son investissement financier dans la structure;
- la non-lucrativité ou la juste répartition des excédents : le développement de l'entreprise et la participation des salariés passent avant la rémunération du capital;
- la solidarité : les organisations de l'économie sociale s'inscrivent dans le développement durable et cherchent à agir dans le sens de l'intérêt général.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

- plus de 10 450 établissements (plus de 11 % des établissements régionaux)
- 99 331 salariés dans les associations, mutuelles et coopératives (12 % des effectifs salariés en région)
- masse salariale supérieure à 2 milliards d'euros, soit 11 % de la masse salariale régionale



ESS

Info
entreprises LR
www.info-entrepriseslr.fr

Hôtel de Région
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 22 80 00

tramway: Place de l'Europe

www.languedocroussillon.fr

